

Bachelor of Arts

BA Langue et Littérature Italiennes 120 crédits

1. Description générale du programme

Les études d'Italien conduisant au Diplôme universitaire en Lettres (BA) – Domaine I ont une durée de trois ans (6 semestres) et proposent une formation conjointe en littérature, philologie, histoire littéraire et linguistique italiennes. Les études peuvent débuter au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

Ce programme d'études de Bachelor propose une formation complète et approfondie en littérature et philologie qui met l'accent sur les méthodes spécifiques d'analyse de la poésie et du récit. Une introduction à la philologie italienne et à l'histoire de la langue italienne permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour aborder l'ensemble des textes littéraires. Des cours d'histoire littéraire donnent les points de repère nécessaires pour s'orienter à travers la tradition littéraire italienne ; les cours monographiques proposent une approche aux moments forts de cette histoire en invitant à une confrontation critique avec les chefs-d'œuvre des plus grands auteurs en langue italienne, de Dante et Pétrarque à Leopardi et Montale. Des cours et des séminaires proposent également d'explorer les multiples facettes de la langue et de la littérature contemporaines.

Dès le premier semestre d'études, l'approche didactique privilégie la forme du séminaire, qui favorise la participation et l'apprentissage actifs des étudiant-e-s et leur permet de développer et de valoriser leurs compétences par le travail individuel ou en petits groupes.

Les professeur-e-s se chargent de mettre en lumière la dimension historique, portant sur les huit siècles de la littérature italienne en fonction des points forts de leur recherche et en tenant compte des orientations les plus récentes de la critique littéraire. Ils proposent notamment des approfondissements sur la période qui va du Moyen Âge à la Renaissance, ainsi que sur les époques moderne et contemporaine, du XVIe au XXIe siècle.

Sur le plan méthodologique, l'apprentissage rigoureux de la métrique, de la rhétorique, de la stylistique, de la narratologie et de l'histoire de la langue constitue la base de toute approche didactique. Les collaborateurs et collaboratrices du Domaine sont attentifs et attentives, dans l'enseignement et dans la recherche, au rôle que la langue et la culture italienne jouent en Suisse et à leur caractère constitutif du patrimoine littéraire et intellectuel du Pays.

Le plan d'études de ce programme de Bachelor assure une formation progressive organisée en module de base M1 (cours et séminaires propédeutiques d'analyse de la poésie et du récit),

modules d'orientation M2 et M3 (philologie et histoire de la langue, histoire littéraire) et modules d'approfondissement M4 et M5 (littérature ancienne et littérature moderne et contemporaine). Les compétences acquises à la fin du parcours de Bachelor permettent aux étudiant-e-s de s'engager dans un travail autonome sur les œuvres anciennes et contemporaines et de se pencher de manière critique sur la production littéraire italienne. La maîtrise de plusieurs instruments d'analyse constitue une base pour comprendre les structures et le fonctionnement de la langue et des textes.

Ce programme d'études ouvre les portes à de nombreuses carrières professionnelles, notamment dans l'enseignement, mais aussi dans le journalisme écrit, dans les médias audiovisuels (radio, TV, Internet), dans l'industrie du livre et le secteur de l'édition, dans les archives et bibliothèques ainsi que dans la traduction, dans l'administration, dans l'organisation d'offres culturelles.

Le présent document régit l'organisation des études d'Italien au sein du Domaine Italien. Pour les dispositions réglementaires générales, se reporter aux règlements de l'Université de Fribourg, et notamment au règlement du 23 juin 2005 de la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg pour l'obtention du diplôme universitaire (niveau bachelor européen) en Lettres.

2. Structure du programme

Une valeur exprimée en crédits ECTS et correspondant à une estimation quantitative du travail accompli est attribuée à chaque module au moment de sa validation. Cette valeur est indivisible, aucune attribution partielle de crédits n'étant possible au sein d'un module. Conformément aux dispositions de la Faculté, le Domaine principal prévoit 120 crédits.

Le plan d'études prévoit 6 modules à 18 crédits chacun, pour un total de 108 crédits, auxquels il faut ajouter 12 crédits de Compétences Transversales et Complémentaires (CTC). Chaque module se compose d'un nombre variable de cours (3 crédits) et (pro)séminaires (6 crédits). Des connaissances de latin sont exigées. Des cours spécifiques, intégrés dans le plan d'études et comptabilisés dans le cadre du module 6 (Compléments), sont proposés aux étudiant-e-s qui n'ont pas acquis ces connaissances durant leurs études de maturité.

BA Langue et Littérature Italiennes 120 crédits ECTS

Modules	Cours et séminaires	ECTS	Par module
---------	---------------------	------	------------

Première année : module de base

M1 Introduzione all'analisi del testo letterario	C Introduzione all'analisi del testo poetico	3	18
	Proseminario di analisi del testo poetico	6	
	C Introduzione all'analisi del testo narrativo	3	
	Proseminario di analisi del testo narrativo	6	

Première et deuxième année : modules d'orientation

M2 Filologia italiana e storia della lingua	C Introduzione alla filologia italiana	3	18
	C Grammatica storica	3	
	C Filologia e critica	3	
	C Storia della lingua	3	
	Proseminario di filologia italiana	6	

M3 La tradizione letteraria	C Corso di letteratura medioevale	3	18
	C Corso di letteratura umanistico-rinascimentale	3	
	C Corso di letteratura moderna	3	
	C Corso di letteratura contemporanea	3	
	S Seminario di Filologia italiana	6	

Modules d'approfondissement

M4 Letteratura antica (secoli XIV-XVI)	C Dante I	3	18
	C Dante II	3	
	C Dante III o Corso monografico di letteratura medioevale	3	
	C Corso monografico di letteratura medioevale o Corso monografico di letteratura umanistico-rinascimentale	3	
	S Seminario di letteratura medioevale o umanistico-rinascimentale	6	

M5 Letteratura moderna e contemporanea (secoli XVII-XX)	C Corso monografico di letteratura moderna	3	18
	C Corso monografico di letteratura contemporanea	3	
	C Lingua contemporanea I	3	
	C Lingua contemporanea II o Teoria della critica letteraria	3	
	S Letteratura moderna o Letteratura contemporanea o Lessicografia moderna e contemporanea o Esercizi e applicazioni su testi narrativi	6	

M6 Complementi			18
--------------------------	--	--	----

CTC			12
-----	--	--	----

3. Modules

M1 Introduzione all'analisi del testo letterario (18 crédits)

Le module se compose d'un cours et d'un proséminaire d'introduction à l'analyse du texte poétique, ainsi que d'un cours et d'un proséminaire d'introduction à l'analyse du texte narratif.

Le cours d'introduction à l'analyse du texte poétique (examen oral de 30 minutes à la fin du cours) offre des notions de base en littérature (métrique, rhétorique, sémantique, stylistique, intertextualité...) ainsi qu'en philologie ; le cours d'introduction à l'analyse du texte narratif (examen écrit de 2 heures à la fin du cours) offre des notions de base en narratologie. Les deux proséminaires (présentation orale en classe et rédaction d'un travail écrit pour chacun) se proposent d'initier les étudiant-e-s à l'interprétation du texte littéraire à travers la pratique d'analyse d'une œuvre significative de la littérature italienne, grâce aux notions acquises notamment avec les cours d'introduction.

M2 Filologia italiana e storia della lingua (18 crédits)

Les cours portent sur quatre thèmes: l'introduction à la philologie italienne, qui assure les bases pour l'étude du livre manuscrit et imprimé, de la transmission des textes et de leur édition ; la grammaire historique, qui donne les notions de base de phonétique, morphologie et syntaxe indispensables pour l'analyse des textes ; un thème qui montre les applications de la philologie à l'interprétation critique (Filologia e critica) ; et l'histoire de la langue, conçue comme un parcours à travers l'évolution de la langue entre XVI^e et XX^e siècles. L'évaluation se fait par un examen oral de 30 minutes pour chaque cours. Le proséminaire (présentation orale en classe et rédaction d'un travail écrit) est étroitement lié au cours d'introduction, et permet de mettre en œuvre les notions apprises dans ce dernier.

M3 La tradizione letteraria (18 crédits)

Le module se compose de quatre cours d'histoire littéraire, qui offrent un cadre exhaustif sur l'histoire littéraire italienne ancienne et moderne (un examen oral de 30 minutes pour chaque cours) et d'un séminaire. Chaque cours est consacré à l'un des quatre moments marquants de l'histoire littéraire italienne : le Moyen Âge, la Renaissance, la modernité (XVII^e-XIX^e siècles), l'époque contemporaine. Le séminaire de philologie italienne (présentation orale en classe et rédaction d'un travail écrit) complète la formation commencée dans le module M2.

M4 Letteratura antica (secoli XIV-XVI) (18 crédits)

Le module se compose de quatre cours (évaluation par examen oral de 30 minutes pour chaque cours) et d'un séminaire (présentation orale en classe et rédaction d'un travail écrit), qui approfondissent les enseignements de littérature ancienne. Les cours Dante I et Dante II

proposent chacun la lecture d'une des trois parties de la *Commedia* de Dante. Les étudiant-e-s ont par la suite le choix de compléter la lecture du chef d'œuvre de Dante (Dante III) ou de suivre un cours monographique de littérature médiévale. Un cours monographique de littérature médiévale ou de littérature de l'Humanisme et de la Renaissance complète les connaissances des étudiant-e-s sur ce sujet. Le module prévoit la réalisation d'un séminaire, au choix, de littérature médiévale ou de littérature de l'Humanisme et de la Renaissance.

M5 Letteratura moderna e contemporanea (secoli XVII-XX) (18 crédits)

Le module se compose de quatre cours et d'un séminaire traitant un sujet de littérature italienne moderne et contemporaine (entre le XVI^e siècle et l'époque contemporaine) : deux cours monographiques (un examen oral de 30 minutes pour chaque cours) sur des sujets de la littérature moderne et contemporaine ; un cours de langue contemporaine I (évaluation par analyses guidées pendant le cours) sur un aspect particulier de la langue (langue sectorielle, d'un auteur spécifique ...). L'étudiant-e a ensuite le choix entre un deuxième cours de langue contemporaine (Lingua contemporanea II ; évaluation par analyses guidées pendant le cours) et un cours dédié à la théorie de la critique littéraire (examen oral de 30 minutes). Le module prévoit la réalisation d'un séminaire, au choix, de littérature moderne ou de littérature contemporaine ou de lexicographie moderne et contemporaine (présentation orale en classe et rédaction d'un travail écrit). L'étudiant-e qui le souhaite peut suivre l'enseignement *Esercizi e applicazioni su testi narrativi* (évaluation par analyses guidées pendant le cours) à la place du séminaire.

M6 Complementi (18 crédits)

Ce module se veut un encouragement pour l'étudiant-e, qui est ainsi libre d'approfondir des sujets à l'intérieur du Domaine d'études Italien, ou de donner de l'ampleur à ses connaissances en choisissant des cours de linguistique ou littérature proposés par d'autres Domaines (Français, Anglais, Germanistik, Philologie classique, Linguistique et littérature comparées ...). Dans ce module peut aussi être comptabilisé l'examen de rattrapage du latin. Cet examen est obligatoire pour les étudiant-e-s en première branche (n'ayant pas acquis ces connaissances durant leurs études de maturité), ainsi que d'autres cours ou séminaires, d'entente avec le responsable du Domaine.

CTC : Compétences Transversales et Complémentaires

Afin de compléter leur formation, les étudiant-e-s peuvent suivre tout enseignement proposé par la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg en tant que « Compétences Transversales et Complémentaires ». Les options choisies pourront être validées pour autant qu'elles ne fassent pas partie du programme des enseignements obligatoires dans la branche principale ou complémentaire choisie par l'étudiant-e.

4. Évaluation des prestations

Les évaluations prévues pour les enseignements de chaque module, décrites auparavant, font également l'objet d'une appréciation qualitative, notée sur une échelle de 1 à 6. Chacun des modules est validé si la moyenne des évaluations qu'il comporte est d'au moins 4. Il n'y a pas de possibilité de compensation. L'étudiant-e qui souhaite suivre un cours ou un séminaire en Faculté des Lettres doit s'inscrire à l'unité d'enseignement correspondante via le portail GESTENS ; cette disposition s'applique également aux autres enseignements dispensés en Faculté des Lettres. L'étudiant-e qui souhaite se présenter à un examen doit s'y inscrire via GESTENS avant le délai annoncé par la Faculté. Aucune inscription tardive n'est possible. Un examen ayant donné lieu à une décision d'échec peut être repassé 2 fois (3 tentatives au total). L'examen doit être réussi dans un délai de 4 sessions (calculé à partir de la date d'inscription au cours), sous peine d'échec à l'unité d'enseignement concernée. En cas d'échec, l'étudiant-e devra suivre un nouveau cours/séminaire pour la même unité d'enseignement. Une absence à un examen pour lequel l'étudiant-e s'est inscrit-e est considérée comme un échec, sauf cas de force majeure.

Les enseignements des modules M1, M2 (à l'exception des cours *Filologia e critica* et *Storia della lingua*) et M3 (à l'exception du *Seminario di Filologia italiana*) sont des cours obligatoires. L'étudiant-e qui ne réussit pas ces épreuves avec un résultat positif et dans les délais prévus n'est pas autorisé-e à poursuivre ses études. Il s'expose à un **échec définitif** dans le Domaine Italien.

Lorsque l'évaluation consiste en un examen, celui-ci a lieu à la fin du semestre ou au début du semestre suivant. Le cas échéant, une session de rattrapage peut également être organisée. Trois sessions d'examen sont organisées chaque année (début janvier-moitié de février ; dernière semaine de mai-deux premières semaines de juin ; fin août-moitié de septembre), avant la date de validation des programmes prévue par la Faculté.

Le dernier délai pour la **validation** (avec résultat positif) d'un travail écrit de **séminaire** est la troisième session d'examen suivant la fin du semestre dans lequel le séminaire a été suivi. Concrètement : pour le SA, le dernier délai est le 31 août ; pour le SP, le 31 janvier. Les proséminaires du module M1 font exception (se rapporter aux informations et délais fournis par l'enseignant-e).

Les étudiant-e-s qui, au cours de leurs études, et sans être en situation d'échec, souhaitent convertir leur Domaine secondaire en Domaine principal, ou réciproquement, doivent se conformer aux exigences du plan d'études correspondant. Les enseignements suivis sont considérés acquis, de même que les évaluations réussies, quand elles sont équivalentes dans les deux plans d'études. Dans les autres cas, l'accès au Domaine principal exige des évaluations complémentaires.

L'examen de première année est considéré comme acquis lorsque l'étudiant-e a réussi l'ensemble des épreuves liées aux enseignements du module M1, et ceci au plus tard au début du 5^e semestre d'études. Dans le cas contraire, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à poursuivre ses études dans le même Domaine. Toute demande de prolongation pour des raisons contraignantes doit être adressée au Conseil décanal au plus tard 15 jours avant le début du 5^e semestre d'études. Pour les étudiant-e-s en provenance d'autres Universités, l'examen de première année est considéré comme acquis lorsqu'ils ou elles ont accomplies les épreuves prévues pour la première année (examen ou autre) dans leur Université de provenance.

Les enseignant-e-s peuvent refuser l'inscription d'un-e étudiant-e, notamment dans le cas des (pro)séminaires, s'il ou elle ne peut pas suivre un certain nombre de séances ou est absent-e aux séances d'introduction (plus de trois absences injustifiées entraînent la disqualification de l'étudiant-e). L'étudiant-e devra suivre une deuxième fois le même enseignement pour le valider.

5. Langues

Tous les cours et les séminaires, les travaux et les examens du Domaine sont effectués en italien. La mention bilingue n'est pas prévue.

Des cours de perfectionnement sont offerts par le Centre de Langues pour les étudiant-e-s qui ne sont pas de langue maternelle italienne.

Approuvé par le Domaine Italien de l'Université de Fribourg le 14 avril 2014.

Approuvé par le Conseil du Département des Langues et Littératures le 18 septembre 2014.

Dispositions transitoires

Le nouveau plan d'études entre en vigueur à la rentrée académique d'automne 2015. Les étudiant-e-s qui commencent leurs études à ce moment sont soumis-e-s sans exception au nouveau plan d'études.

Les étudiant-e-s qui ont débuté leurs études à l'Université de Fribourg entre le SA 2014 et le SP 2015 peuvent choisir de continuer avec l'ancien plan ou de passer au nouveau, et ceci au plus tard avant le début du SP 2016. Le Domaine Italien se charge de valider les équivalences et les reconnaissances.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s avant le SA 2014 n'ont en principe pas la possibilité de changer de plan d'études. Des exceptions motivées peuvent être considérées.